



Commission permanente de Contrôle linguistique

rue Montagne du Parc 4 - 1000 BRUXELLES

Bruxelles,

28-02-2022

Votre lettre du:
Vos références:
Nos références: 53. 321/III/PFAV
Annexe(s): 1

Monsieur Luc Wouters
Président de Limburg.net

Fax: 02/518 28 95
☎: 02/518 23 95
Fonctionnaire traitant:
Amandine Verhoeven
E-mail: Amandine.Verhoeven@vct-cpcl.be

Gouverneur Verwilghensingel, 32
3500 Hasselt

Objet : plainte à l'encontre de Limburg.net

Monsieur le Président,

En sa séance du 18 février 2022, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant en sections réunies, a examiné une plainte introduite par un habitant francophone de la commune de Fourons, concernant l'envoi d'un avertissement-extrait de rôle (AER) uniquement rédigé en néerlandais. Le plaignant a demandé la version française mais n'a reçu qu'une copie. En outre, la copie en question n'était pas entièrement rédigée en français ainsi que l'enveloppe dans laquelle elle a été envoyée.

Dans un courriel daté du 22 novembre 2021, Limburg.net (traduction) nous a communiquée ceci : (traduction)

« (...) *Limburg.net* envoie aux citoyens les avis de paiement de la taxe sur les déchets pour le compte des communes du Limbourg et de la ville de Diest. *Limburg.net* envoie les avertissements-extraits de rôle à partir de son siège principal établi à Hasselt. Etant donné que la commune de Fourons est une commune à facilité, le citoyen a la possibilité de demander une version française à *Limburg.net*. *Limburg.net* répond aux demandes de traduction par le biais d'un courrier en français avec en annexe une copie de l'avis de paiement d'origine plus une traduction de ce document.

La plainte mentionne 3 remarques : la fonction des directeurs accompagnant la signature de la lettre d'accompagnement, le logo sur l'enveloppe et le bulletin de virement non traduit. La plainte a fait l'objet d'une enquête interne.

Limburg.net réalise manuellement une traduction de l'avertissement-extrait de rôle qui correspond grosso modo au *layout* de l'avertissement-extrait de rôle d'origine, même si, selon notre interprétation de la réglementation linguistique, une traduction sous la forme d'un simple texte est suffisante. *Limburg.net* n'est pas obligé de fournir la traduction en respectant

